

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Clair-Soleil

SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil d'établissement de l'École Clair-Soleil, tenue le 29 janvier 2024 à 19 h 15, au salon du personnel.

Étaient présents :

Isabelle Boulanger, parent
Amélie Dufour, présidente et représentante au comité de parents
Chantal Darveau Rivard, enseignante
Cindy Dufour, représentante du personnel de soutien
Chantal Groleau, vice-présidente

Manon Létourneau, substitut au comité de parent
Nathalie Lacasse, enseignante-ortho
Michèle Latulippe, enseignante
Marie-Hélène Lavallée, représentante du personnel du service de garde

Étaient absents :

Lucie Grould, parent
Isabelle Halley, substitut parent

Participait également :

Line Lachance, directrice par intérim

Anne-Marie Blanchet, directrice adjointe à la direction générale, CSSDN
Caroline Marcotte, directrice adjointe à la direction générale, CSSDN

Était observateur :

Michelle Gagnon-Poliquin

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. PRÉLIMINAIRES :
 - 1.1 Ouverture de la rencontre;
 - 1.2 Présences et vérification du quorum;
 - 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

- 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023;
- 1.5 Suivis au procès-verbal;
- 1.6 Parole au public;
2. CONSULTATIONS-DÉCISIONS :
 - 2.1 Ouverture du service de garde à la relâche;
 - 2.2 Consultation des élèves;
3. CORRESPONDANCE
4. INFORMATIONS :
 - 4.1 Inscriptions 2024-2025;
5. RAPPORTS :
 - 5.1 Rapport du représentant au Comité de parents;
 - 5.2 Rapport du représentant des enseignants;
 - 5.3 Rapport du représentant du service de garde;
 - 5.4 Rapport du représentant du personnel de soutien;
 - 5.5 Rapport de la direction;
6. AUTRES POINTS :
 - 6.1 _____;
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

Madame Amélie Dufour, présidente, souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 19 h 17.

Madame Line Lachance, directrice par intérim, souhaite la bienvenue à madame Anne-Marie Blanchet, ainsi qu'à madame Caroline Marcotte, directrices adjointes à la direction générale du CSSDN.

1.2 Présences et vérification du quorum

Madame Dufour vérifie les présences, confirme que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

On doit ajouter les points suivants :

- 2.3 Critères de sélection du personnel de direction (huis clos);
- 6.1 Plan de rattrapage;
- 6.2 Conférence aux parents;
- 6.3 Cour d'école.

Pour le point sur les critères de sélection du personnel de direction, celui-ci sera traité à la fin de la rencontre, puisqu'il demande un huis clos. Madame Lachance pourra ainsi quitter la séance du CE lorsque l'assemblée sera rendue à ce point.

CE-23-24-13

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Nathalie Lacasse et appuyée par madame Michèle Latulippe comme modifié.

Adoptée à l'unanimité.

CE-23-24-14

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023

Au point 6.6 Amélioration de la cour, on souhaite préciser le contenu avec les informations suivantes :

-Nous discutons **de l'embellissement** de la cour d'école.

-Il serait souhaitable de créer un comité cour d'école **si nous allons de l'avant pour un projet**. Mesdames Lucie Grould et Manon Létourneau se proposent **pour explorer différentes avenues**.

Madame Manon Létourneau, appuyée par madame Chantal Darveau Rivard, propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023 tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

1.5 Suivis au procès-verbal

Madame Line Lachance, directrice par intérim, mentionne qu'il y a, en suivi au procès-verbal du 19 décembre 2023, les points suivants :

- Photo scolaire : les dates du 1^{er} au 3 octobre 2024 ont été demandées, mais le calendrier de la compagnie n'était pas encore ouvert.
- Fenêtres : pour les locaux 103 et 104, 202 et 203, les fenêtres seront changées.

1.6 Parole au public

Madame Michelle Gagnon-Poliquin demande s'il est possible de mettre à jour le site internet de l'école, afin de publier entre autres les dates des séances du conseil d'établissement.

2.0 CONSULTATIONS-DÉCISIONS

2.1 Ouverture du service de garde à la relâche

Madame Marie-Hélène Lavallée mentionne que :

- Il n'y aura aucun jumelage avec une autre école durant la semaine de relâche.
- Il y a 40 élèves d'inscrit, ce qui permet l'ouverture durant la relâche du lundi au jeudi.

2.2 Consultation des élèves

Madame Dufour, présidente, demande sur quoi consulter cette année.

Madame Lachance demande ce qui a été fait avec la consultation de 2022-2023.

Madame Létourneau suggère un sondage sur les sorties scolaires et les activités/école.

À la prochaine rencontre, on devra statuer sur le thème.

2.3 Critères de sélection du personnel de direction

Après discussion, une lettre sera composée par madame Amélie Dufour, présidente, et transmise ensuite à madame Lachance pour envoi au CSSDN.

3.0 CORRESPONDANCE

Madame Amélie Dufour mentionne qu'on a reçu une lettre d'une mère qui demande si la mention « *peut contenir des arachides* » peut être acceptée à l'école.

On propose que le parent communique avec l'éducatrice de l'enfant ou la responsable du service de garde pour en discuter avec elles.

4.0 INFORMATION

4.1 Inscriptions 2024-2025

Mesdames Anne-Marie Blanchet et Caroline Marcotte, directrices adjointes à la direction générale du CSSDN, sont venues présenter les prévisions pour 2024-2025.

5.0 RAPPORTS

5.1 Rapport du représentant au Comité de parents

Madame Amélie Dufour, représentante au comité de parents, présente son rapport de la réunion du 15 janvier.

Elle mentionne que l'on a discuté entre autres des budgets en lien avec le rapport annuel du Centre de services scolaire des Navigateurs.

5.2 Rapport du représentant des enseignants

Madame Chantal Darveau-Rivard, enseignante, mentionne que :

- Divers auteurs se présentent dans les classes.
- Il y aura le défi hivernal avec MF Aventure les 5 et 6 février prochain.
- Sorties au Cirque et au Domaine Maizerets.

5.3 Rapport du représentant du service de garde

Madame Marie-Hélène Lavallée, responsable du service de garde, mentionne que :

- L'inscription au parascolaire se poursuit;
- On regarde pour choisir les activités de la semaine de relâche;
- Journée pédagogique à venir.

5.4 Représentant du personnel de soutien

Madame Cindy Dufour mentionne qu'elle n'a aucun point à ajouter.

5.5 Rapport de la direction

Madame Line Lachance mentionne :

- Qu'elle quitte son poste de remplacement demain. Elle remercie le personnel et le CE de l'accueil reçu. Madame Nathalie Lacasse, et une autre direction pour l'accompagner, s'occuperont des urgences d'ici le retour de madame Roy.

6.0 Autres points

6.1 Plan de rattrapage

Madame Isabelle Boulanger demande comment se passe le plan de rattrapage.

Madame Lachance mentionne qu'il y a des volontaires pour offrir de l'aide sur l'heure du midi et/ou après l'école pour les élèves ciblés par les intervenants.

6.2 Conférence aux parents

Madame Chantal Groleau demande de changer la date du prochain CE, car il y a une conférence offerte par le CSSDN le même soir.

On va attendre le retour de madame Roy pour choisir la date.

6.3 Cour d'école

Madame Létourneau s'est informée pour la cour d'école. S'il y a un projet, il y a l'URLS pour le financement, mais il faudrait faire un comité officiel dans lequel on pourrait être inclus des membres du personnel. L'URLS, selon leur volet promouvoir santé, plein air, sport et bien-être, peut offrir jusqu'à 2 500 \$.

À l'assemblée du personnel, la direction va demander des idées au personnel.

Prendre des idées du sondage/consultation des élèves, réalisé par les élèves en 2022-2023.

7.0 Levée de l'Assemblée

CE- 23-24-15

La levée de l'Assemblée est proposée par madame Michèle Latulippe, appuyée par madame Cindy Dufour à 21 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

Amélie Dufour
Présidente

Line Lachance
Directrice par intérim